

Évaluation: pour une notation encourageante

Quelle équité promouvoir dans les procédures d'évaluation des élèves? C'est la question que se pose, depuis plusieurs années, le sociologue français Pierre MERLE¹.

Dans un premier temps, il s'est intéressé à l'expérience de la notation vécue par les lycéens et collégiens et à leur confiance dans son exactitude. Des enquêtes lui ont permis de révéler l'existence de trois types d'attitudes. Tout d'abord, la sérénité. Les élèves adhèrent à un principe d'exactitude de la note et d'impartialité du professeur. Ensuite, l'insatisfaction, parce qu'ils considèrent qu'il y a des dysfonctionnements (surcharge du correcteur, impartialité, mauvais barèmes...) qui aboutissent à une mauvaise évaluation de leurs compétences. Ils adhèrent cependant au principe d'une notation équitable; ils n'ont simplement pas eu de chance, l'évaluation s'est mal déroulée. Enfin, l'impossible équité. Les notes sont variables d'un professeur à l'autre, d'un établissement à l'autre et ne sont pas nécessairement représentatives du potentiel d'un élève. Ces jeunes, explique Pierre MERLE, adressent des critiques fondamentales au système de notation: les notes sont dépendantes d'aléas intrinsèquement liés au projet scolaire de mesurer la compétence de l'élève. Or, d'après le sociologue, il est fondamental que celui-ci ait le sentiment d'un lien entre son travail et sa récompense.

UNE LOTERIE?

Globalement, précise le sociologue, notre système fonctionne avec la croyance en la note juste. Les professeurs sont des experts, ils sont diplômés, ils maîtrisent les programmes officiels et les compétences enseignées à leurs élèves. Ils sont donc aptes à les évaluer. Mais pour avoir

les mêmes types de notation, les enseignants doivent en avoir la même compréhension. Et ceux-ci ont leur propre histoire, un rapport au savoir en partie différent, des expériences et exigences variées... On sait depuis longtemps, par des études de multi-corrrections, que les notes ne peuvent pas avoir la prétention d'évaluer d'une façon fiable les compétences des élèves. En effet, ces études ont démontré des divergences de notation lorsqu'on soumet un même paquet de copies à différents correcteurs. P. MERLE s'interroge alors: les examens sont-ils des loteries? En fait, non, dit-il. Parce qu'il y a plusieurs épreuves, que les aléas de notations sont, par définition, répartis de façon aléatoire et que les élèves sont soumis à plusieurs correcteurs, à plusieurs disciplines. On en arrive à un résultat qui est relativement cohérent: les bons élèves sont massivement admis, et les faibles sont très généralement collés.

NOTATIONS BIAISÉES

Cette question de l'évaluation a, par ailleurs, fait l'objet d'expériences et recherches en psychologie et sociologie, qui ont révélé l'existence de toute une série d'effets, de biais jouant un rôle sur la notation des élèves. Parmi ceux-ci: le niveau scolaire (le professeur est influencé par le niveau scolaire antérieur annoncé), le statut scolaire (un élève venant d'un lycée prestigieux est meilleur pour les correcteurs qu'un élève qui vient d'un lycée de banlieue), l'apparence physique, le genre, l'origine sociale, le redoublement... Le sociologue fait ici l'hypothèse d'un effet de stéréotypie. Les redoublants sont jugés plus

|| QUAND LES ÉLÈVES SONT TOUS DANS DE BONNES CLASSES, CEUX QUI SONT NOTÉS PLUS FAIBLEMENT SONT DES ÉLÈVES QUI, DANS DES CLASSES FAIBLES, AURAIENT DE BONNES NOTES.

faibles, et la tendance est donc de les noter en les sous-évaluant. Pour les enfants de cadres, il peut y avoir une adhésion explicite par les professeurs à l'idée d'une hérédité sociale, voire génétique, des compétences... Mais, nuance-t-il, il n'y a pas forcément qu'un effet de stéréotypie. Par exemple, les enfants de cadres ont des compétences linguistiques plus conformes aux normes scolaires. Les professeurs les connaissent, et sont influencés par celles-ci. On peut aussi penser que les filles répondent mieux aux attentes des professeurs, étant plus calmes, plus studieuses...

ARRANGEMENTS ET CONTRAINTES

Selon P. MERLE, la notation peut également être considérée comme un arrangement, dans la mesure où des compromis sont proposés par le professeur en fonction de contraintes interpersonnelles et/ou institutionnelles. Ces arrangements peuvent revêtir diverses formes. Des bonus peuvent être accordés si un contrôle a été jugé plus difficile; un enseignant peut annuler un contrôle raté; des moyennes peuvent être arrondies d'une façon qui n'est pas très explicite... Ce type d'astuces peut permettre au professeur de maintenir une relation avec ses élèves, mais aussi une motivation intacte. Les arrangements résultent, d'après le sociologue, de trois types de contraintes, liées à l'action du professeur.

Les *contraintes externes*: le type d'établissement (élitiste ou en zone d'éducation prioritaire), de direction (projet élitiste ou accès à l'école au plus grand nombre), la norme de notation dans les disciplines... Tout ceci est assez implicite, mais ces normes externes vont orienter les arrangements évaluatifs à l'intérieur de la classe.

Ensuite, la *contrainte interne*, la dynamique du groupe classe, dont l'évolution n'est pas toujours évidente. On peut se trouver dans un climat d'assiduité, de travail, de chahut... Il faut parfois retenir l'attention, donner une



notation plus sévère ou inversement, sanctionner ou encourager... Il peut y avoir des négociations particulières avec certains élèves qui font preuve d'absentéisme, de bouderie, de marchandage, etc. Finalement, il faut savoir où se situent les enjeux. S'agit-il de donner une note juste, qui ne correspond pas à grand-chose? Ou, plutôt, de maintenir la relation éducative pour que l'élève reste dans la classe et que le professeur puisse continuer son travail?

P. MERLE évoque, enfin, les *contraintes par rapport à soi*. Le professeur est aussi un ancien élève, qui a vécu sa scolarité sereinement ou non... Ceci se ressent nettement, surtout pour les enseignants qui ont vécu une scolarité moyenne, et qui ont plus de réticence à donner des

notes basses.

CONCRÈTEMENT

Alors, que faire pour favoriser une notation au service de l'équité et des progrès scolaires? Selon P. MERLE, il faut préserver l'anonymat social de l'élève. En France, en début d'année, les professeurs font remplir à leurs élèves une fiche de renseignements personnels qui sont potentiellement une source de biais d'évaluation, et qui ne sont pas nécessaires à la relation pédagogique et aux apprentissages. Il faut aussi préserver l'anonymat scolaire des élèves. Une étude menée en France en 1999, comparant les résultats au baccalauréat et ceux obtenus en cours d'année, montre qu'au bac, plus de garçons, de redoublants et d'enfants d'origine populaire réussissent. Le sociologue

voit donc là tout l'intérêt de l'organisation d'une épreuve anonyme, notamment en Belgique, au niveau de l'enseignement secondaire. Un tel système garantirait une certaine justice. P. MERLE trouve, par ailleurs, avantageux pour l'élève et pour le professeur de mettre en place des épreuves communes à plusieurs classes. Cela nécessite un travail en commun sur le programme et permet de dégager des exigences disciplinaires minimales. Cette mutualisation rend possible des comparaisons interclasses qui sont plus solides et plus équitables. Le sociologue insiste, enfin, sur l'importance d'une notation encourageante. Le niveau des notes exerce en lui-même des effets sur l'image scolaire de l'élève et sur ses progrès. Lorsque les professeurs mettent des notes très basses en début d'année, cela peut entraîner un effet de découragement, de dévalorisation de soi et favoriser le décrochage, ce qu'il faut éviter à tout prix.

UN MINIMUM DE RECONNAISSANCE

Pour finir, P. MERLE invite les enseignants à ne poser des questions que sur ce qu'ils ont expliqué en classe. Le but n'est pas de faire tomber les élèves, mais d'évaluer ce qu'ils ont compris par rapport à ce qui a été vu en cours. Et une partie des exercices doit être accessible aux élèves faibles. Il n'y a rien de plus injuste, dit le chercheur, que de donner des exercices faciles en classe, qui disparaissent au moment des épreuves. Un élève qui a compris quelque chose et qui a travaillé doit avoir un minimum de reconnaissance scolaire par une note minimum, qui ne soit pas infamante... Sinon, pourquoi travaillerait-il? ■

BRIGITTE GERARD

1. Cet article résume son intervention à l'Université d'été de l'enseignement catholique le 21 août 2009.

À LIRE...

L'élève humilié, PUF, 2005.

Les notes. Secrets de fabrication, PUF, 2007.

tous les exposés de l'université d'été en intégralité sur www.segec.be > université d'été 2009 > traces